

COMMUNIQUE DE PRESSE

Strasbourg, le 21 avril 2021

**Création d'une agence du climat
au service des habitant-e-s et des
entreprises de l'Eurométropole de Strasbourg**

Ce mercredi 21 avril, l'Eurométropole de Strasbourg accomplit un nouveau pas important dans sa politique contre le dérèglement climatique, fruit d'un travail partenarial intense : la création de l'Agence du climat, actée ce jour lors d'une Assemblée générale constitutive en présence des vingt membres fondateurs forces vives du territoire.

Pia Imbs, présidente de l'Eurométropole de Strasbourg, Danielle Dambach, présidente déléguée, vice-présidente en charge de la transition écologique et maire de Schiltigheim, ainsi que Jeanne Barseghian, présidente déléguée et maire de Strasbourg, rappellent ainsi le rôle des villes et métropoles pour accompagner l'évolution de notre société vers un modèle plus solidaire, plus durable et plus désirable. Cette évolution est un enjeu central, en premier lieu pour les jeunes générations, pour répondre aux enjeux de justice sociale et de création d'emplois locaux durables.

La naissance de cette nouvelle structure révèle la volonté de mettre en œuvre une écologie pragmatique, solidaire et de proximité qui permettra aux habitant-e-s et aux entreprises du territoire de participer à cette dynamique collective

Conçue comme un guichet des solutions en matière de mobilités, d'énergie, de nature et de consommation durable sur le territoire métropolitain, la constitution de cette 40ème agence du climat en France se démarque par son offre « multiservices » sur le territoire eurométropolitain et marque une étape importante dans la réponse apportée à l'état d'urgence climatique déclaré l'automne dernier et à l'accélération de la mise en œuvre du Plan Climat 2030.

Plus de cinquante structures, partenaires historiques, institutionnels ou associatifs, ont participé activement et de manière approfondie à la création de cette agence du climat. Cette co-construction a permis de définir collectivement, et de préciser, les champs d'intervention de cette nouvelle structure au service de tout-e-s « *La transition écologique et énergétique passe par la mobilisation de tous les acteurs du territoire, chacun apportant une partie de réponse à ce défi global* » souligne Danielle Dambach, élue présidente de l'Agence du climat.

Quant à ses missions, « *cette structure accompagnera tous les habitant.es et usagers de manière individuelle pour trouver les solutions les plus adaptées à leurs besoins au quotidien : consommation, énergie, mobilités, déchets, nature, etc.,* » complète Emmanuel Rivière, directeur de l'Agence du climat. Son action reposera notamment sur la connaissance du territoire, la mesure de la transition, l'accompagnement des acteurs, leur mise en réseau et la sensibilisation de tous les publics à la protection de l'environnement.

L'Agence du climat déploiera dès la fin de l'été 2021 des actions d'accompagnement auprès des ménages et des entreprises pour sensibiliser et présenter les solutions et les aides à la sortie du diesel, notamment dans le cadre de la mise en place de la zone à faibles émissions mobilité (ZFE), mais également en matière de rénovation thermique des logements, en relation étroite avec les ménages et les communes, ainsi que sur la végétalisation et la déminéralisation des espaces privés.

MEMBRES FONDATEURS DE L'AGENCE DU CLIMAT

Quatre collèges assureront la gouvernance de l'association au quotidien :

Collège A : Communes de l'Eurométropole de Strasbourg



Collège B : Acteurs institutionnels ou assimilés, associations ayant un cadre réglementaire, établissement public de coopération locale, sociétés et établissements publics



Collège C : Acteurs associatifs ou assimilés, Conseil de développement, autres représentants de citoyens



Collège D : Fédérations, corporations, ordres, chambres, autres représentants du monde économique, entreprises publiques et privées intervenant notamment dans la production, la distribution, la fourniture d'énergie ou dans le domaine de l'environnement, de la mobilité, de l'aménagement

